



CONSEIL SYNDICAL DELIBERATION

Séance du 08/09/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 127

Présents : 13

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation
04/08/2023

Délibération n° 013-2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

12/09/2023

et publication du :

15/09/2023

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du mardi vingt-neuf août 2023, une seconde réunion a eu lieu le vendredi huit septembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois les huit septembres à dix-huit heures l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie en la salle de réunion du SDAA conformément à l'article L 5211-11 du code général des collectivités territoriales sous la présidence de M. GUILLAUME Jean-François.

Etaient présents : BARTHELEMY Daniel, BILLIOTTE Daniel, BLAISE Jean-Jacques, BREGARD Gilbert, BUTIN Christian, CARRIER Alexis, DOYEN Gérard, FAIETA Michel, GUILLAUME Jean-François, KWIECIEN Linda, MANGEOT Michel, TOMA Ludivine, PAQUIN Marie-Ange

Procuration(s) : Néant

Etai(ent) excusé(s) : Tous les autres délégués

Objet : Passage nomenclature M57 au 01 Janvier 2024 du budget principal 43300

Sur le rapport de M. le Président ;

Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 106 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 ;

Vu l'article 1^{er} du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015 ;

Vu l'avis favorable du comptable public en date du 07 juillet 2023 ;

Considérant que la collectivité souhaite adopter la nomenclature M57, au chapitre, à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que l'adoption de cette nomenclature est définitive ;

Le conseil syndical du SDAA54, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable M57, au chapitre, du budget principal 43300 du syndicat d'assainissement autonome de Laxou au 01 janvier 2024;
- D'autoriser M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAXOU

Le Président,